Article de Gérardmer Infos publié le 7 juillet 2024

Voie Verte de la Vallée de la Vologne : le projet de faisabilité se précise

"Nous sommes à un point de bascul"

Le projet de voie verte ou liaison douce entre Gérardmer et Bruyères avance lentement, mais surement, sans jamais s'écarter du droit chemin. Comme annoncé lors de l'assemblée générale du 6 juillet, il vient même de franchir une nouvelle étape avec la délibération des deux communautés de communes concernées et le lancement de l'étude de faisabilité qui se profile.

Que des bonnes nouvelles pour Michel George et ses amis qui ont reçu une fois de plus de nombreux élus ce samedi du côté de la salle des fêtes d'Aumontzey. Le président de la Voie Verte de la Vallée de la Vologne a ainsi annoncé que le projet était clairement « à un tournant » : « Depuis sa création en novembre 2012, notre association a été moteur du projet, son rôle était notamment de faire du lobying et de la promotion, mais aussi de sensibiliser les élus. Une étape décisive vient d'être franchie, car ces mêmes élus prennent désormais le relais, puisqu'en 2023, la CCGHV et la CCB2V ont chacune pris une délibération pour la réalisation d'une liaison douce Gérardmer/Bruyères qui ferait suite à une étude de faisabilité. Nous sommes donc à un point de bascule aujourd'hui » explique Michel George.

Forte affluence pour ces assises annuelles, comme toujours pour cette association.

Un comité de pilotage a ainsi été mis sur pied, composé principalement de services de la préfecture/sous préfecture, de la Direction des Territoires et des collectivités. Ce comité s'est déjà réuni à plusieurs reprises et a échangé sur les aspects techniques, financiers et environnementaux du projet, mais aussi évoqué le lancement de cette fameuse étude de faisabilité : « Un appel d'offre arrivait à son terme le 6 juillet afin de sélectionner un bureau d'étude de faisabilité. Le choix du cabinet devrait être arrêté dans les prochaines semaines et les restitutions sont envisagées pour fin mars 2025 » ajoute Michel Georges. Ce dernier a également tenu à préciser que le comité de pilotage était notamment animé par David Valence, président de la commission transports au sein de la Région Grand Est qui est donc compétente en la matière sur l'ensemble de son territoire. Quant au suivi de l'étude, il est assuré par Maxime Berque, chef de projet Avenir Montagnes au sein du Pays de la Déodatie. La première pierre n'est donc pas encore posée, mais le projet se précise !